



Pension alimentaire que l'on me relame

Par **hennache**, le **08/12/2008 à 15:37**

bonjour ,rn rn je passe au tribunal vendredi 12/12/08 pour une pension alimentaire que l'on me reclame. rn rn ne pouvant pas prendre un avocat mes ressources ne me permette pas d'en prendre un ni d'en avoir un avec l'aide juridictionnelle . rn rn je compte me defendre seul. j'ai transmit tout les documents qui m'etait demander (ressources, mes charges, credit, plus justificatif des dettes que je payes contracter lorsque je vivait avec elle) rn rn je n'ai rien recut en retour venant de sont avocat concernant ses ressources etc.... est ce normal pour ma defence ? rn rn non m'a dit que si l'avocat ne me donner rien ou si le jour meme il voudrais me donner ces justificatifs, il faudrait que je les refuses et que lors du passage devant le juge je demande d'annuler l'audiance ou de la remettre a plus tard rn rn pouvais vous me conseiller sur la demarche que je doit entreprendre vendredirnet connaissez vous un avocat pas trop cher si l'audiance serais reporter et que je devrais passer l'annee prochaine au tribunal de bethunern rn rn bien a vous merci d'avance monsieur hennache